

emploi des analeptiques chez les enfants dont il faut réparer la nutrition. Je ne puis, à ce sujet, que renvoyer au passage où j'ai déjà traité de la médication analeptique et de ses moyens, en faisant ressortir l'adaptation particulière des analeptiques gras aux besoins de la nutrition des enfants; le rôle que joue le lait dans leur alimentation permet, d'ailleurs, de s'en rendre compte.

CHAPITRE VIII

Médications spoliatives

La spoliation thérapeutique a des formes diverses et elle a pour instruments soit une réparation moindre, soit une dépense accrue ou même une dépense surajoutée, accidentelle. C'est ainsi que la diète, les évacuants par hypercrinie (sudorifiques, diurétiques, purgatifs, etc.) et les émissions sanguines, générales ou locales, deviennent des moyens de spoliation qui, sous une grande diversité de formes, concourent à un même but : l'atténuation nutritive, générale ou locale.

ARTICLE 1^{er}. — DIÈTE ABSTINENTIELLE

Les enfants supportent mal la diète dans les maladies aiguës; c'est là un fait bien établi depuis Hippocrate : « *Senes facillimè jejunium ferunt; secundò, ætate consistentes; minimè, adolescentes; omnium minimè pueri: ex his autem qui, inter ipsos, sunt alacriores* (προθυμότερα). (Hippocr., *Aphor.*, sect. I, 13.) Il faut donc continuer à nourrir les enfants dans les maladies aiguës, mais en tenant compte à la fois des conditions asthéniques ou hypsthéniques de l'état général et aussi des aptitudes fonctionnelles de leur tube digestif. La nécessité pour les enfants très-jeunes, qui sont encore allaités, de ne leur permettre que le sein est de toute évidence. Quant à ceux qui sont sevrés, il y a à diriger avec le plus grand soin le régime ténu qui leur convient. J'entrerai ici dans quelques détails pratiques.

Le lait, le bouillon et les œufs, l'eau panée, sont les seuls aliments qui conviennent aux enfants dans les maladies aiguës.

1^o Le lait est d'autant plus utile dans leur régime qu'ils sont plus jeunes. Sont-ils privés prématurément du sein, il convient, si on ne peut le leur rendre, de réduire leur alimentation au lait, en entourant le choix et l'emploi de cet aliment précieux de toutes les précautions que commande l'allaitement artificiel. Le sucre et le sel sont les deux condiments du lait, et ils en assurent

la digestion. La précaution d'y faire macérer un petit morceau de cannelle ou de vanille aide également à le faire digérer.

2^o Le bouillon de poulet et le bouillon de bœuf, plus ou moins concentrés, fournissent une graduation de richesse nutritive qui suffit aux besoins divers de l'état de maladie. Le bouillon de bœuf, dégraissé à froid, en le passant à travers un linge mouillé, est le plus usuel. On peut, du reste, le concentrer en y introduisant du jus de viande crue, ou l'attéper en le coupant avec de l'eau d'orge, de l'eau panée ou du lait. Le mélange de bouillon et de lait constitue un des meilleurs aliments pour l'enfance. Le mélange se fait à parties égales ou avec un quart de lait seulement; il faut avoir soin d'y ajouter du sel, pour lui donner la salure ordinaire du bouillon.

3^o Les œufs jouent dans l'alimentation des enfants malades un rôle très-considérable. Le looch jaune [689], les divers laits de poule [690], les œufs à la coque, en sont les formes les plus usuelles. Cette dernière est surtout bien acceptée des enfants, parce qu'elle a les apparences, non plus d'une tisane, mais d'un aliment réel. C'est pour moi la base de l'alimentation ténue des enfants malades. Mais, pour que cet aliment si sain, et d'une composition si rapprochée à la fois de celle du lait et du sang, soit profitable, il faut qu'il soit convenablement cuit. Glaireux, il se digère mal, et coagulé, il ne se digère pas. Les procédés culinaires en usage n'atteignent que rarement cet idéal d'un œuf absolument laiteux. Le procédé Ballard, qui consiste à faire bouillir autant de verres d'eau (250 gram.) qu'on veut cuire d'œufs mollets; à ôter du feu l'eau en ébullition; à y déposer les œufs et à les retirer quand les doigts peuvent en supporter la température, est excellent, parce qu'il est fondé sur ce principe mathématique qu'il y a dans 250 grammes d'eau à 100° juste la quantité de chaleur nécessaire pour amener l'albumine à cet état laiteux. Un membre de l'Institut a pu, sans déroger, s'occuper de ce détail culinaire, et j'en ai profité. Digérer ou ne pas digérer un œuf peut devenir, pour un malade, grâce à cette loi de la génération des grands effets par les petites causes, une question de vie ou de mort, et le médecin doit s'occuper de ces petits détails décisifs et avoir à cœur d'éviter le reproche adressé au préteur négligent : « *De minimis non satis curat prætor.* »

4^o L'eau panée, cette tisane favorite de Boërhaave, préparée avec des croûtes de pain ordinaire, avec des croûtes de pain grillé ou du pain de seigle (si on veut lui donner des propriétés laxatives), est un aliment peu nourrissant sans doute, mais très-adapté aux besoins alimentaires des enfants qui ont la fièvre. On peut la mélanger de bouillon, d'un jaune d'œuf, de lait, et lui donner,

d'ailleurs, plus ou moins d'épaisseur, c'est-à-dire passer de la *πισάνη* au *χυλός* hippocratiques, suivant qu'il est nécessaire de nourrir plus ou moins les enfants.

Tels sont les éléments de la diète abstinentielle chez les enfants, diète bien mitigée, on le voit, en vue des exigences particulières de la nutrition à cet âge. Il ne faut pas, en effet, pousser bien loin chez eux la spoliation nutritive pour rencontrer les dangers de l'inanition.

ARTICLE II. — ÉVACUANTS

Les évacuants spolient l'économie en augmentant les déperditions humorales par les sécrétions, et ils constituent autant de médications secondaires qu'il y a d'appareils sécréteurs : évacuants salivaires, gastriques, intestinaux, sudorifiques, diurétiques. Nous dirons simplement quelques mots des vomitifs, des purgatifs, des sudorifiques et des diurétiques, dans le traitement des maladies des enfants, les autres médications évacuantes ne leur offrant rien de spécial et ayant déjà été étudiées.

§ 1. — Vomitifs

La médication vomitive est, peut-être, de toutes, celle qui trouve le plus souvent son application dans les maladies des enfants. Ils la supportent à merveille ; et, sauf dans les cas où le vomitif détermine un collapsus général (l'émétique seul peut le produire), on peut dire qu'ils se relèvent très-vite de la fatigue du vomissement. Il m'est arrivé plusieurs fois, dans des bronchites avec sécrétions abondantes, de faire vomir de très-jeunes enfants, jusqu'à trois fois dans les vingt-quatre heures, et j'ai constaté en même temps et les bons effets et l'innocuité de cette pratique. L'ipéca est le vomitif des enfants, et, sauf le cas exceptionnel d'apathie à ce médicament, il ne faut jamais, avant l'âge de dix ans, recourir au tartre stibié⁽¹⁾. L'émétique peut, chez des adultes très-impressionnables, surtout chez des femmes, déterminer quelquefois des accidents très-graves, et Beau a pu, dans deux cas, rapporter à ce médicament la mort des malades. F. Bricheteau a observé, chez des enfants atteints de croup et traités par le tartre stibié, des accidents de la dernière gravité. Dechaux (de Montluçon) a vu la mort survenir chez une petite fille de deux ans qui avait pris un mélange de 45 gram. de

⁽¹⁾ 1251. Bouchut fixe cette limite à sept ans ; il prescrit alors 25 milligr. de tartre stibié, et après douze ans, 5 centigr.

sirop d'ipéca, 30 centigr. de poudre d'ipéca et 5 centigr. de tartre stibié. Sans doute l'ipéca a contribué pour sa part aux accidents cholériformes qui ont entraîné cette enfant, mais le tartre stibié doit être surtout incriminé. Pinel prétendait qu'on pouvait donner 25 milligr. de tartre stibié aux enfants au sein, et qu'on ne constatait jamais les accidents qui s'observent chez des enfants plus âgés. (*Dict. des sc. méd.*, t. X, p. 155.) Ce fait, que je n'engage pas à vérifier, pourrait s'expliquer par l'aptitude des très-jeunes enfants à vomir ; leur estomac s'exonère ainsi de l'émétique, qui ne passe pas dans la circulation. Ce qui ne se rencontre que rarement chez l'adulte, et par le fait d'idiosyncrasies que l'expérience révèle seule, est très-habituel chez les jeunes enfants. J'ai constaté, pour mon compte, des accidents d'une extrême gravité chez un enfant de deux ans auquel on avait administré du sirop d'émétique vendu indûment pour du sirop d'ipéca. Cette substitution n'est donc nullement inoffensive ; ici la fraude était grossière, car le sirop était complètement incolore.

L'ipéca⁽¹⁾ joue dans les maladies pulmonaires et intestinales, chez les enfants, un rôle très-important. La bronchite, autrement grave chez eux que la pneumonie, laquelle a une tendance constante à la guérison, est surtout justiciable de l'action de ce médicament, et il est d'autant mieux indiqué que les sécrétions bronchiques sont plus abondantes ; c'est là, en effet, la cause exclusive de la gravité de la bronchite des enfants. L'ipéca convient à merveille comme expectorant, pour solliciter le rejet des mucosités, en même temps qu'il exagère la sécrétion sudorale, laquelle agit par antagonisme d'hypercrinie sur les sécrétions bronchiques. C'est là le traitement classique de la bronchite ; et, comme je le disais tout à l'heure, on peut recourir à ce moyen plusieurs fois et à courts intervalles sans craindre de déprimer les enfants.

⁽¹⁾ 1252. Les jeunes enfants, c'est-à-dire de la naissance à la fin de la deuxième année, vomissent très-bien avec le *sirop d'ipéca* du Codex, préparé avec 10 gram. d'extrait alcoolique d'ipéca pour 990 gram. de sirop de sucre. Chaque cuillerée à bouche (20 gram.) contient 20 centigr. d'extrait d'ipéca (ce dernier est préparé avec 1 partie d'ipéca et 6 parties d'alcool à 60°).

Dans quelques pharmacies on prépare un *sirop d'ipéca double*, deux fois plus actif que celui du Codex et qui convient pour les enfants de plus de deux ans.

Jusqu'à cette époque, la dose de 30 gram. de sirop d'ipéca suffit ; au delà, il faut associer, suivant l'âge, des doses de 15, 30, 50, 60 centigr. d'ipéca au sirop, quand on ne croit pas devoir donner la poudre seule.

Dans les affections intestinales du jeune âge, l'ipéca agit à la fois comme moyen de combattre l'embarras des premières voies qui les complique très-habituellement, comme modificateur des sécrétions intestinales, et enfin comme moyen de diminuer l'exagération du mouvement péristaltique de l'intestin. Rutherford a signalé de plus l'action cholagogue très-remarquable de l'ipéca, qu'il place en tête des agents augmentant l'activité sécrétoire du foie, et l'on s'explique ainsi l'utilité de ce beau médicament dans les diarrhées séreuses des enfants, dans le choléra infantile, la dysenterie, etc.

Les vomitifs agissent dans la coqueluche en modifiant l'innervation pulmonaire; mais leur utilité me semble bornée à la première période et elle ne s'adresse qu'à l'élément catarrhal qui la complique. Vogel condamne l'usage des vomitifs dans la coqueluche, et il reproche aux médecins français leur méthode vomitive « dans une maladie où le vomissement est si commun. » (*Traité élément. des maladies de l'enfance*; Paris, 1872, p. 310.) C'est certainement trop absolu, et cette médication a sa place très-utile au début de la coqueluche.

L'emploi des vomitifs, dans le croup, est un des moyens les plus usuels, mais il n'a d'action réelle qu'à un moment rapproché du début. A une période avancée, l'effet vomitif fait défaut et la dépression générale apparaît seule. J'avais signalé depuis longtemps l'inaptitude des sujets en état d'orthopnée à répondre à l'appel des vomitifs. Germain Sée indique, de son côté, le même fait dans ses *Leçons sur l'asthme*. Il n'y a là rien qui doive surprendre: les filets pulmonaires du nerf vague au contact d'un sang incomplètement hématosé sont anesthésiés, et cet état se réfléchit sur les filets gastriques de ces nerfs, qui ne perçoivent plus dès lors l'impression des vomitifs.

Le sulfate de cuivre est un vomitif particulièrement utile dans le croup, et il vaut mieux y recourir qu'au tartre stibié pour venir en aide à l'action souvent insuffisante de l'ipéca⁽¹⁾. Le sulfate de zinc (t. II, p. 441) peut aussi être employé.

L'apomorphine en injections hypodermiques, aux doses de 1 à 3 milligr., est aussi un vomitif que la médecine des enfants peut s'approprier [1178].

Quand l'action des vomitifs tarde à se produire, le mouvement dans la position verticale, le balancement d'un côté à l'autre, des sinapismes, hâtent le vomissement.

⁽¹⁾ 1253. Ch. West prescrit le sulfate de cuivre dans l'eau, aux doses de 1 centigr. à 25 milligr. tous les quarts d'heure, jusqu'à ce qu'il survienne un vomissement abondant.

Ch. West, ayant vu un enfant auquel on avait titillé la luette être pris de convulsions suivies d'un coma, dans lequel survint la mort, interdit cette pratique; mais, l'autopsie ayant démontré qu'il y avait un certain degré de congestion cérébrale, il ne me paraît nullement probable que la mort ait été due à cette provocation si usuelle et si inoffensive.

S'il survient une dépression générale qui dépasse la mesure, de l'algidité, etc., l'alcool, les moyens de caléfaction en viennent à bout. Quant aux vomissements persistants, l'eau de Seltz alcoolisée les arrêterait aisément. Il serait rationnel de recourir aussi à l'hydrate de chloral, dont l'efficacité pour arrêter les vomissements du mal de mer a été indiquée récemment.

J'indiquerai, enfin, le danger qu'il peut y avoir à coucher sur le dos, et la tête dans une position un peu déclive, les petits enfants qui ont pris un vomitif. Foville a signalé comme fréquente, chez les enfants des crèches, la mort par introduction du chyme dans les bronches pendant le vomissement. (*Archiv. génér. de méd.*, 1869, t. II, p. 5.) Parrot a vu un enfant de deux mois mourir dans ces conditions; chez un autre enfant de onze mois, à la suite de vomissements de lait coagulé, la respiration s'embarrassa et la mort survint en trois heures: on trouva de la matière des vomissements dans les bronches; le parenchyme pulmonaire était en quelque sorte digéré par le suc gastrique. (*Gaz. méd.*, 1873, p. 174.)

§ 2. — Purgatifs

Je n'ai pas à m'arrêter longtemps sur cette médication, qui n'offre, au point de vue thérapeutique, rien qui soit spécial à l'enfance. Quelques considérations posologiques auront ici leur utilité.

Il n'est pas un purgatif qui ne puisse être employé, chez les enfants, en en atténuant les doses ou en adoptant des formes pharmaceutiques qui en masquent la saveur.

La magnésie calcinée, sous forme de médecine de magnésie de Mialhe [1190], en réduisant les doses à 4 ou même à 2 gram. suivant l'âge, est un purgatif d'autant plus utile pour les enfants, qu'il combat, à titre d'absorbant, l'état d'acescence, si habituel chez eux, des premières voies.

Les purgatifs salins, à raison de leur goût désagréable, ne peuvent guère être donnés aux enfants, et les sels d'Epsom et de Glauber sont, par ce fait même, en dehors de leur formulaire. Nous avons fait heureusement, dans le sulfovinat et dans le citrate de soude [1189] ou de potasse, ainsi que dans le sel de Sei-

gnette [1188], de nouveaux purgatifs salins qui dissimulent cette lacune.

Les purgatifs salins proprement dits sont représentés, dans la médecine des enfants, par le *sulfovinat de soude*, que René Blache a préconisé aux doses de 10 à 15 gram. dans de l'eau édulcorée avec du sirop de framboises; par le *tartrate de soude*; par le *sel de Seignette*, aux doses de 10 à 20 gram. dans du lait coupé, fortement sucré, excellent purgatif que Trousseau a remis en vogue dans ces dernières années. Les purgatifs salins acidules, si utiles comme tempérants, sont représentés par le *citrate de magnésie*, la *crème de tartre soluble*.

Le *sirop de roses pâles* et le *sirop de fleurs de pêcher* du Codex, préparés l'un et l'autre avec 10 parties du suc frais de ces fleurs et 19 parties de sucre blanc, constituent des laxatifs très-utiles pour les jeunes enfants, mais qui ne sont plus guère employés aujourd'hui, au moins en France; on les donne par cuillerées jusqu'à effet suffisant.

Les purgatifs huileux pourraient tous être employés chez les enfants en en atténuant les doses; mais je ne signalerai que l'huile de ricin et l'huile de croton.

L'huile de ricin, aux doses de 3 à 4 cuillerées à café, est un purgatif sûr, que les artifices indiqués plus haut permettent d'administrer aux enfants et qui leur est d'autant plus utile qu'il joint à ses propriétés laxatives une action vermicide assez sûre.

L'huile de croton *tiglium* n'est presque jamais donnée aux enfants, et c'est à tort. Constant a conseillé de l'administrer sous forme de *potion purgative de Corry*, dont le maniement est en effet très-facile (¹).

Quant aux *purgatifs résineux*, ils sont très-maniables pour les enfants, et leur énergie permet de les administrer sous un très-petit volume. La résine de jalap, la scammonée, la gomme-gutte, la poudre de coloquinte, peuvent très-facilement, mêlées à du

(¹) 1254. La *potion de Corry* a la formule suivante :

℞ Huile de croton.....	2 gouttes
Sucre blanc.....	8 gram.
Gomme arabique.....	2 —
Teinture de cannelle..	2 —
Eau distillée.....	40 —

On en donne, au-dessous de deux ans, 1 cuillerée à café; au-dessus de cet âge, 2 à 3 ou 4 cuillerées à café. Constant conseille de faire prendre cette potion en deux fois, à quelques heures d'intervalle, aux enfants de plus de deux ans (*Bullet. de therap.*, t. VIII, p. 9); mais je considère cette dose comme dangereuse.

sucre ou incorporées dans du chocolat, être données aux enfants, à des doses de 25 milligr. à 5, 10, 15 centigr. et au delà, suivant les âges.

Le *calomel* est dans le même cas; mais la tolérance des enfants pour ce purgatif permet d'employer des doses qui ne s'écartent pas autant de celles destinées à l'adulte.

Je signalerai enfin le *séné* comme un purgatif d'une administration très-facile pour les enfants. Guersant et Blache en ont conseillé l'usage, et ils se servaient d'une décoction légère de café additionnée de 25 centigr. à 4 gram. de séné. On peut aussi faire bouillir ces mêmes doses dans du jus de pruneaux. C'est un purgatif très-commode et qui ne dérange en rien l'alimentation. Il sera prudent, pour éviter les coliques, d'en faire suivre l'emploi d'une tasse d'infusion d'anis étoilé.

Les purgatifs sont très-souvent employés chez les enfants, dans le but de modifier les sécrétions intestinales vertes, glaireuses ou cholériformes. Trousseau a insisté sur l'utilité du sel de Seignette dans ces cas.

§ 3. — Sudorifiques

La médication sudorifique emploie, chez les enfants, les mêmes agents que chez l'adulte, et dans les mêmes cas. Je ferai cependant à ce sujet quelques observations. L'opium ne doit être employé chez eux, nous l'avons vu, qu'avec une grande réserve, et il n'est justifié comme sudorifique que quand d'autres raisons en commandent en même temps l'emploi.

La *poudre de Dover*, aux doses de 2 centigr. et demi à 10, 15 et 20 centigr., suivant l'âge, est la meilleure des préparations sudorifiques opiacées.

L'*oxyde blanc d'antimoine* [451] est, pour moi, le plus usuel des sudorifiques pour les enfants, aux doses de 25, 50 centigram. à 1 gram. A l'avantage d'avoir une action sudorifique très-sûre il joint celui de n'avoir pas de goût, de s'incorporer aisément à un looch blanc et de ne pas susciter des troubles digestifs, à l'inverse des autres sudorifiques antimoniaux: du kermès, du soufre doré d'antimoine.

L'*ipéca* à petites doses excite la sueur, et c'est dans cette propriété que réside en partie l'utilité si fréquente de ce médicament, dans les maladies des enfants.

Le *jaborandi* et son alcaloïde la *pilocarpine* sont susceptibles également de rendre beaucoup de services chez les enfants; mais jusqu'ici l'attention s'est concentrée sur leur emploi chez l'adulte. L'analogie indique que le *jaborandi* pourrait être donné: chez l'enfant de moins d'un an, à la dose de 30 centigram.; chez

l'enfant de deux ans, à 60 centigr.; chez l'enfant de trois ans, à 80 centigr.; chez l'enfant de sept ans, à 90 centigr.; chez l'enfant de huit ans, à la dose de 1 gram., et vers douze ans à la dose de 2 gram.

Quant au *chlorhydrate de pilocarpine* en injections, il faudrait partir de 2 milligr. et demi et ne pas dépasser 1 à 2 centigram., cette dernière dose ne convenant qu'aux enfants qui confinent à l'adolescence.

Je dois rappeler ici ce que j'ai dit de l'action du jaborandi et de la pilocarpine sur la sécrétion mucipare des bronches (t. I, p. 144), et de la réserve qu'elle commande chez les enfants ayant des bronchites ramusculaires.

Je rappellerai enfin l'importance du bain d'enveloppe comme un agent utile de la médication sudorifique. C'est une des pratiques les plus usuelles de la médecine des enfants, et elle a sa place toutes les fois qu'il y a intérêt à stimuler fortement les fonctions de la peau; mais ce moyen n'a de valeur que s'il est correctement appliqué. J'y ai recours très-souvent; mais, pour être sûr que ce bain est bien donné, j'ai l'habitude de me charger moi-même de ce soin, au moins pour la première fois.

Le *drap mouillé*, employé surtout dans les maladies chroniques, et accompagné de frictions, joint à l'action sudorifique une action vive sur la sensibilité et la circulation de la peau.

§ 4—Diurétiques

Les diurétiques jouent un rôle important dans la thérapeutique infantile, et la médication basée sur leur emploi puise ses instruments dans les cinq catégories que nous avons déjà admises; des diurétiques aqueux stimulants, acides, salins spéciaux (Voy. t. I, p. 488), je n'ai à indiquer ici que quelques particularités.

Vogel considère le genièvre comme le meilleur diurétique des enfants. Il se sert de la teinture éthérée, à la dose de quelques gouttes (*Op. cit.*, p. 288.) Ici l'action diurétique de l'éther s'ajoute à celle du genièvre. On pourrait donner aussi l'essence de genièvre à la dose de 2 à 8 gouttes, ou le vin diurétique mineur [548], à la dose d'un quart de verre à un demi-verre par jour. Le vin blanc, je l'ai dit, a par lui-même des propriétés diurétiques très-actives, et surtout chez les enfants qui sont à peu près abstèmes. On augmente encore cette action en additionnant d'eaux de Seltz ce vin blanc sec (celui de Graves vaut mieux que les autres).

Les tisanes diurétiques d'avoine (t. I, p. 506), de genêt composé [545], de queues de cerises [546], de spirée ulmaire [544],

additionnées ou non de nitre, sont des préparations diurétiques d'un maniement facile chez les enfants.

La scille et la digitale, l'azotate et l'acétate de potasse sont aussi des diurétiques dont on peut se servir en en atténuant les doses. La poudre de scille, à la dose de 1 à 10 centigr.; la teinture de scille [540], aux doses de 5 à 20 gouttes; l'oxymel scillitique [540], aux doses de 5 à 15 gram.; la *potion diurétique* du Codex [547], par cuillerées à café jusqu'à consommation du quart ou du tiers de la potion, etc; l'azotate de potasse, aux doses de 25 centigr., à 1 ou 2 gram., ou la digitale en poudre aux doses de 2 à 15 centigr.; telles sont les préparations diurétiques qui suffisent pleinement aux exigences de la médecine des enfants.

Je ferai ressortir, en terminant, la facilité avec laquelle, comme l'a remarqué jadis Sandras, une foule d'états morbides chez les enfants trouvent leur solution naturelle dans une émission abondante d'urines, et l'intérêt clinique qu'il y a dès lors à surveiller cette sécrétion et à la stimuler dans les maladies de l'enfance. Ce thérapeute a constaté, en particulier, que la diurèse peut dissiper très-vite des accidents cérébraux graves. A mon avis, il faut s'expliquer ce fait clinique par la subordination fréquente de ces accidents à un certain état d'humidité ou d'épanchement de l'arachnoïde.

ARTICLE III. — ÉMISSIONS SANGUINES

I. *Saignées générales.* — Si la phlébotomie est sortie de la thérapeutique des adultes, elle est encore sortie bien plus complètement de celle des enfants.

Sans admettre que la médecine de cet âge indique la saignée aussi souvent que celle des adultes, je ferai remarquer cependant qu'il n'est pas rationnel d'exclure aussi absolument de la thérapeutique de leurs affections l'emploi de la saignée, dont Sydenham, Guersant, Léger, Trousseau, Hervieux et tant d'autres ont éprouvé et fait ressortir l'utilité dans bon nombre de maladies aiguës. Ch. West croit, comme le pensait Galien, que la saignée n'est pas praticable avant trois ans. (Ch. West, *Leçons sur les malad. des enfants*, trad. Archambault; Paris MDCCCLXXV, p. 18.) Trousseau saignait des enfants de quelques mois. Barrier estime qu'il faut graduer la quantité de sang de la façon suivante: à un an 30 gram., à deux ans 60 gram., c'est-à-dire autant de fois 30 gram. que l'enfant a d'années. Je cite cette mesure pour ce qu'elle vaut, dans le but surtout de montrer que cet auteur ne reconnaissait pas de contre-indications tirées de l'âge. Hervieux a insisté, avec beaucoup de raison, sur l'utilité qu'il y a à ne pas se priver, au besoin, d'une ressource aussi importante. Bou-